

**BONNE ANNEE 2008 !!**

# Les Infos

N°12 janvier 2008

de L'Association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la Navigation sur le Canal d'Orléans.



## Editorial

### Canal menacé

Une nouvelle année commence et, avec elle, toujours l'espoir de voir les travaux du canal progresser rapidement. Cette année sera marquée notamment par des élections municipales mais également cantonales pour certains. L'issue de ces dernières, espérons le, ne devrait pas remettre en cause le principe de réhabilitation du canal d'Orléans. Toutefois des événements récents survenus en Bretagne nous apportent la preuve que rien n'est définitivement acquis et devraient nous interpeller. Pour résumer très succinctement l'affaire, le canal de Nantes à Brest s'est vu condamné à redevenir une rivière après la démolition programmée des installations telles que les écluses en passant par un reprofilage du canal, ceci afin de répondre à un changement de statuts des cours d'eau classés en MEFM (masse d'eau fortement modifiée) et MEN (masse d'eau naturelle). Fortement émus par cette annonce, les associations et les élus se sont mobilisés pour défendre et sauver leur canal ainsi menacé. Environ 2500 personnes se sont rassemblées pour manifester leur opposition au projet, plus de 8500 pétitions ont circulé et la solidarité, à travers des délibérations, s'est manifestée jusqu'à Orléans.

Finalement la lutte a payé et les responsables du projet ont reculé en maintenant le canal au statut de MEFM, mais la décision "définitive" ne sera prononcée qu'au mois de juin prochain. De tels faits viennent confirmer la raison d'être des associations telles que l'ANCO et de toutes celles qui, réunies, constituent un véritable garde-fous devant certains décideurs peu éclairés. Car, outre la perte d'un formidable centre d'intérêt touristique et économique, la démolition du canal breton priverait toute une région d'un véritable "château d'eau horizontal", perte très dommageable dans une région déjà peu riche en ressources hydrauliques.

Que ces faits ne nous empêchent pas de rester optimistes pour l'avenir de nos canaux, mais la preuve est qu'il ne faut pas baisser la garde, et la solidarité entre associations "canalistes" se révèle être une véritable nécessité.

Claude Lefol.

### LE LOGO NOUVEAU

**EST ARRIVE !**



L'ancien logo, aux dires de certains adhérents, semblait un peu trop centralisé sur la navigation alors que le domaine d'action de l'ANCO, à travers toutes les activités envisageables, est appelé à s'étendre sur

tout le parcours représenté par le triangle d'eau, notamment le cyclotourisme.

Le conseil d'administration a donc décidé d'adopter un nouveau logo, plus moderne, plus coloré et représentatif du système hydraulique remarquable constitué par la Loire, le canal d'Orléans et le canal de Briare, ce fameux triangle d'eau du Loiret. A première vue cela ne saute pas aux yeux mais vous le verrez autrement après une petite explication.

La Loire est figurée par la courbe horizontale bleue, le canal de Briare par l'autre courbe verticale bleue également située à droite du logo et se fondant dans la Loire. Enfin, le canal d'Orléans est représenté par le " N " de **ANCO**, la forme géographique de celui-ci a été exploitée dans ce sens.

Le dessin tortueux formé par cette lettre du logo est intentionnellement bordé de vert afin de figurer la végétation caractéristique ornant la voie d'eau, elle même enchâssée dans le " C " vert représentant la forêt traversée.

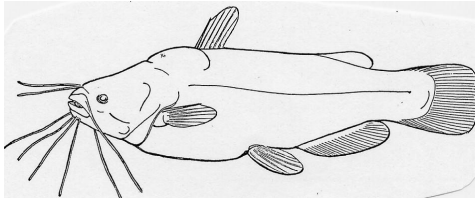
#### Les infos de l'A.N.C.O.

sont éditées par l'association

Contact : siège social

Mairie de Mardié

Correspondant Claude Lefol, tel : 02 38 86 81 82



### **Le poisson-chat- squatteur du canal.**

Le catfish, mieux connu sous le nom de poisson-chat est originaire des grands lacs d'Amérique du nord et est répandu jusqu'au Texas et en Floride. Il s'est vu acclimaté dans beaucoup d'étangs à carpes en Dombes mais également dans divers lacs comme ceux du Bourget et d'Annecy... funeste erreur !

Notre poisson-chat fut introduit vers le début du XX ème siècle par un pisciculteur belge enthousiaste et désintéressé. Ce nouvel arrivant passait alors pour un poisson idéal doué de toutes les qualités et notamment d'être un morceau de gourmet, jusqu'à se voir primé d'une médaille d'or à une exposition culinaire à Bruxelles en 1900 !. Acclimaté dans le but d'assurer la production des eaux déjà polluées, présenté comme herbivore par les uns, carnivore négligeant les autres poissons par les autres, il était alors à la mode. Ceux qui osaient douter de ses vertus étaient « des personnes jalouses et ignorantes».

Comme on peut le constater aujourd'hui, l'acclimatation a réussi magnifiquement... sauf dans les eaux polluées!

---

### ***Quelques dates à noter ... en attendant le programme définitif de l'année.***

- \* **1er février** : Jean Senotier, vice président de l'**ANCO** donne une conférence sur les canaux salle Montission - St Jean le Blanc à 20h00.
- \* **17 février** : La Balade du canal initiée par le Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans : Ralliement à Mardié. L'**ANCO** participe à l'organisation de cette manifestation. Renseignements au SMGCO : **02 38 46 82 91**
- \* **15 mars** : Assemblée Générale de l'**ANCO** à la salle des fêtes de Donnery.
- \* Plus de détails vous seront communiqués dans le prochain numéro des infos et par courrier.



Retrouvez votre canal sur <http://www.canaldorleans.org>

A qui écrire ?

Tout simplement à [anco@canaldorleans.org](mailto:anco@canaldorleans.org) pour votre carnet d'adresses.

Diffusez aussi cette adresse courriel. Il faudra une petite équipe de 2 ou 3 pour maintenir la communication et la vie... .

***Meilleurs vœux de la part de toute l'équipe pour cette année 2008 qui commence !! A bientôt.***